Procès-verbal de l’Assemblée générale du 11 mai 2017

Le jeudi 11 mai 2017 à 9 heures 30, les membres de l’association « Fédération nationale des institutions de santé et d’action sociale d’inspiration chrétienne », dont le siège social est à Paris 6ème, 3 rue Duguay-Trouin, se sont réunis en assemblée générale dans les locaux de la Mutuelle Saint Christophe, 277 rue Saint Jacques à PARIS 5ème.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu’en qualité éventuelle de mandataire.

M. Alain Rondepierre préside la séance en sa qualité de président de l’association ; M. Martin Quercy est secrétaire de séance en sa qualité de secrétaire de l’association.

Le président constate que la CORREF, membre de droit, est représentée et que les membres présents et représentés sont au nombre de 100 soit plus de la moitié des membres de la Fédération. En conséquence, l’assemblée peut valablement délibérer.

Le président rappelle le programme de la journée, l’Assemblée générale est prévue en début de matinée :

8 h45 **Accueil**

9h 30 **Temps spirituel**

**Présentation** Mutuelle Saint Christophe

9h 45 **Assemblée générale ordinaire :**

> rapport moral et d’activités

> rapport financier, approbation des comptes de l’exercice 2017 et affectation du résultat

> information sur budget 2018

> cotisations 2018

> renouvellement des membres du Conseil d’administration

11 h **Pause**

11 h15 **Docteur Pierre Simon** : “Incidence de la télémédecine sur le dialogue singulier et la prise en compte de la personne souffrante, dans toutes ses dimensions, y compris spirituelle”.

*Pierre Simon a été fondateur et premier président de l’Association nationale de télémédecine (ANTEL) en juin 2006. Nommé au ministère de la santé, il a écrit avec*

*Dominique Acker un rapport ministériel sur la « Place de la télémédecine dans l’organisation des soins » (novembre 2008). Il est aujourd’hui past-président de*

*l’ANTEL.*

13 h **Déjeuner**

14 h 15 **Bilan et perspectives du projet associatif**

15 h **Table ronde : la FNISASC en régions, enjeux et pratiques**

• Daniel Speckel : les comités régionaux de la FEP (secrétaire général de l’association des diaconesses de Strasbourg – Président de la FEP région du Grand Est)

• Trois représentants des “régions FNISASIC“

16 h 30 **Conclusions**

Le dossier remis aux participants comprend :

* La feuille pour le temps spirituel,
* Le rapport moral et d’activité,
* Le rapport financier,
* Le compte de fonctionnement et le bilan pour l’année 2016,
* Le bilan et les perspectives du projet associatif
* La feuille d’évaluation de la journée.

Monsieur Philippe Duvignac de la Mutuelle Saint Christophe, directeur des marchés accueille les membres de l’assemblée. Il souligne le souhait de la Mutuelle d’augmenter la collaboration et le partenariat avec la FNISASIC,

**Résolution 1**

Alain Rondepierre, président donne lecture du rapport moral et d’activités.

>>Il est approuvé à l’unanimité des membres présents ou représentés.

**Résolution 2**

Christian Maujean, trésorier donne lecture du rapport financier, présente le compte de fonctionnement et le bilan de l’exercice 2016.

>>Les trois documents sont approuvés à l’unanimité des membres présents ou représentés.

Il est proposé d’affecter le résultat de l’exercice (13 396.70) au compte de report à nouveau.

>>Cette proposition est approuvée à l’unanimité des membres présents ou représentés.

**Information sur le budget 2018** :

Le fond de réserve est de 80 000 € fin 2016.

* Le projet de guide des Etablissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux est lancé avec le

partenariat d’Ecclésia RH. Le coût total est estimé à 80 000 €.

Les objectifs sont de : \*permettre d’identifier les établissements impliqués dans leur identité chrétienne,

\*Arriver à une connaissance assez exhaustive de ces structures.

La recherche du financement est en cours. La participation de la FNISASIC pourrait se situer entre 15 et 20 000€.

* Le renouvellement du site de la Fédération reste à faire. L’investissement envisagé est entre 10 et 15 000 €.

Christian Maujean, le trésorier suit ces dossiers.

* Des questions nécessitent réflexion et approfondissement :

Celle de l’aumônerie, de l’animation spirituelle et de la pastorale dans les établissements. Les DDPS (Délégués diocésains à la pastorale de la santé) s’y intéressent de par leur fonction.

>>Un groupe de travail est envisagé

* Les Centres de santé : dossier suivi par Timothy Perera, vice-président, représentant au titre de la FNISASIC aux négociations ministère- sécurité sociale- professionnels.

>> La mise en place d’une information claire pour tous est en projet.

**Résolution 3**

Il est proposé à l’Assemblée générale de reconduire en 2018 le tarif des cotisations appliqué en 2017.

>>Cette proposition est approuvée à l’unanimité des membres présents ou représentés.

**Renouvellement des membres du Conseil d’administration.**

Sont démissionnaires : Olivier Bordeaux-Montrieux

Béatrice Loitière

Antoine Perrin

Peuvent être renouvelés : Alain Rondepierre

Timothy Perera

Jean-René Berthélémy

Paul Marie Taufana

>>Ces membres sont réélus à l’unanimité par vote à main levé – personne n’ayant demandé un vote à bulletin secret.

Le Président propose que les postes d’administrateurs vacants soient proposés à des personnes susceptibles d’apporter une contribution au fonctionnement de la FNISASIC.

>> Cette proposition est acceptée à l’unanimité.

Après la pause le **docteur Pierre Simon** fait un état des lieux de la télémédecine, son intérêt, les conséquences dans la relation personne soignée-médecin ainsi que pour la formation des médecins. Le site fait état de cette présentation.

**Bilan et perspectives du projet associatif.**

Le président commente le document présent dans les dossiers

**La table ronde : la FNISASIC en régions, enjeux et pratiques**

Les membres de la table ronde se présentent et expliquent leur action dans leurs régions respectives.

L’importance des liens, de la communication, de l’importance de faire des projets ensemble sont soulignés.

**Conclusions**

Le Président remercie tous les personnes présentes, le personnel et les techniciens de la Mutuelle Saint Christophe.

Il note les signes encourageants, les dossiers et thèmes à travailler : l’aumônerie, la notion de valeur et ce qui est en cours.

La séance est levée à 16 h 30.

Suite à l’assemblée générale, a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par le président et le secrétaire de séance.

Le secrétaire Le président

Martin Quercy Alain Rondepierre